

Fiche de Risques Professionnels permettant de déterminer le suivi de santé des salariés Cocher les cases liées à des tâches et/ou conditions de travail habituelles		N° Employeur
		Nom entreprise
Fiche à remplir par l'entreprise en fonction des risques liés à l'activité du salarié. En fonction des risques cochés, le salarié sera dirigé soit vers le médecin, soit vers l'infirmier(ère) santé au travail.		Date
Identité	Contrat	Activité
Nom / prénom : N° CAFAT : Date d'embauche :	Type de contrat : CDI ☐ CDD ☐ Saisonnier ☐ intérimaire ☐ Stagiaire / Apprenti ☐ Chantier ☐ Autre ☐ Précisez :	Poste occupé :
Risques Particuliers		
Amiante Environnemental		Risque physique : Travail en hauteur hors montage et démontage d'échafaudage 
Amiante Industriel		Risque physique : Travaux électriques sous tension, avec habilitation 
Risque biologique : Agents biologiques de catégorie 3 ou 4 (Exposition au sang, animaux morts ou contaminés)		Montage / Démontage d'échafaudages 
Risque biologique : Agents infectieux : collecte des déchets, station d'épuration, réseau d'égouts		Conduite d'engins soumis à autorisation de conduite (Chantier, agriculture, manutention, levage) 
Risque chimique : CMR : Exposition aux agents Cancérogènes, Mutagènes ou Toxiques pour la Reproduction (fumées de soudure, gaz d'échappements, goudron, ...)		Conduite Engins, Poids Lourds, Transport en commun (TC) > 9 personnes 
Risque chimique : Peinture à l'huile (Pulvérisation)		Risque Physique : Milieu hyperbare 
Poussières de bois, Silice, Béton, mattes de Nickel (CMR)		Réglementation particulière : Transport aérien (Pilotes et PNC) 
Risque physique : Rayonnements ionisants (rayons X)		Réglementation particulière : Navigation maritime (Gens de mer) 
Conditions Liées A La Personne		
Travailleur de moins de 18 ans		Femme enceinte ou allaitante 
Travailleur en situation de handicap ou en invalidité		
Organisation Et Conditions De Travail		
Travail isolé (hors de vue ou de voix)		Charge mentale
Travail en milieu confiné (Intervention exigeant un process de sécurité spécifique)		Travail sur écran
Travail de nuit récurrent (Au moins 270h/an sur le créneau 22h à 5h du matin Ou 2 fois/semaine : 3h sur le créneau 00h à 3h du matin)		Contact avec la clientèle et/ou le public
Travail posté en équipe alternante (De nuit en tout ou partie)		Conduite de véhicule léger (VL) pendant le travail (permis A et B)
Risques Physiques/Chimiques (Expositions Habituelles)		
Posture contraignante		Rayonnements non ionisants (UV, laser, IR, électromagnétique)
Gestes répétitifs		Températures extrêmes (<à 5° et > à 30°C)
Station debout prolongée (Position debout statique pendant plus de la moitié du temps de travail)		Travail sur machines dangereuses
Travail à la chaîne (cadence imposée)		Agents chimiques dangereux hors agents Cancérogènes, Mutagènes ou Toxiques pour la reproduction (CMR)
Manutention manuelle lourde répétée (Port répétitif de charges : > à 25 Kgs par les hommes et < à 12 Kgs par les femmes)		Manipulation de denrées alimentaires
Vibrations aux membres supérieurs ou au corps entier		Poussières hors CMR (Farines, déjections de volailles, calcaire, verre)
Bruit		
Signature du responsable hiérarchique :		Signature du salarié (facultatif) :